

Les crédits

heures supplémentaires et a présenté un rapport de sorte que le gouvernement puisse envisager un moratoire avant qu'il ne réduise, comme prévu, les services de VIA Rail au milieu de l'an prochain.

Le gouvernement n'aura-t-il pas le cœur d'écouter le comité parlementaire, dont les membres appartiennent en majorité à son propre parti? Ne reconnaissons-nous pas là la discussion non partisane que les services voyageurs de VIA Rail ont suscitée dans le pays? Je demanderai au gouvernement de s'interroger un peu et d'écouter le Parlement pour une fois. Comme je l'avais déjà dit, le Parlement n'est pas au service du gouvernement mais à celui des Canadiens de tous les coins du pays.

J'aimerais reprendre certains points du rapport. Le Comité permanent des transports a déclaré ce qui suit:

Pendant toute la durée des audiences le comité a été inondé de statistiques contradictoires, présentées avec beaucoup de conviction et de persuasion par divers témoins.

Il dit ensuite:

L'observation que le comité aimerait faire, c'est que les statistiques peuvent servir à étayer la cause ou le point de vue de n'importe qui. Nous n'avons pas l'intention dans ce rapport de nous embourber dans des querelles de chiffres. À notre avis, ce serait improductif et quelque peu inutile, parce que bien sûr la commission royale va examiner ce problème par le détail.

Ce que le comité a estimé, c'est qu'il fallait découvrir la vraie vérité, et il n'a rien de mal à cela. Les Canadiens aimeraient entendre et connaître ce qui est vraiment la vérité.

Bien sûr on nous donne des statistiques contradictoires, mais laissons à la commission royale le soin de présenter au gouvernement un rapport provisoire, comme il en a reçu la mission, pour que le gouvernement puisse réfléchir en connaissance de cause à ce qu'il y a lieu de faire ensuite. Songeons à traiter le problème quand nous l'aurons diagnostiqué et pas avant, sinon le remède risquerait de ne pas convenir, donc de faire du tort à nos concitoyens.

Sur la question de la rentabilité, le comité a dit:

[...] le comité n'a pas la conviction que le plan du gouvernement est la solution la plus rentable. Cela nous amène à conclure que VIA aura probablement beaucoup de mal à exploiter le nouveau réseau convenablement, dans les conditions de référence que lui impose le gouvernement.

Sur ce point également le comité n'est pas convaincu que le plan du gouvernement est bon. Le comité a contesté le plan du gouvernement. Il s'agit du comité parlementaire, de l'autorité suprême qui devrait formuler la politique canadienne. Je voudrais que le gouvernement, qui n'est qu'un organe du Parlement, accède à la demande d'un comité permanent de la Chambre.

Au sujet de l'environnement, le comité a dit ceci:

On a beaucoup parlé durant les audiences de l'effet préjudiciable sur l'environnement du nouveau plan concernant VIA Rail. Ce qui semble évident au comité, c'est que l'environnement est devenu un facteur critique dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale en matière de transports.

À cet égard, nous ne sommes pas convaincus du bien-fondé de l'évaluation, par le ministre, de l'impact possible sur l'environnement.

Encore une fois, le comité estime que le gouvernement n'a pas fait une étude attentive des répercussions néfastes de la réduction du service passagers de VIA Rail sur l'environnement.

Sur les services dans les localités isolées:

La question que le comité a étudiée en ce qui concerne les services obligatoires ou dans les localités isolées a été de savoir si ces localités étaient vraiment isolées et s'il existait d'autres moyens de transport plus rentables.

Le comité estime que, comme les témoins l'ont fait remarquer, le service fourni à ces localités devrait être une obligation sociale, être par conséquent distinct du financement de VIA Rail et être traité comme un devoir public imposé.

Je voudrais répéter et souligner que, quand on dessert les localités isolées de notre pays, il faut considérer ce service comme une obligation sociale qui incombe au secteur public. Il nous faut vraiment subventionner ces liaisons, car nous montrons ainsi à tous les Canadiens que nous nous préoccupons de leur bien-être, qu'ils vivent ou non en région éloignée.

À propos de l'équipement:

Le Comité est d'avis que le non-remplacement de vieux équipements peu fiables a provoqué une baisse de la clientèle et une augmentation des subventions depuis dix ans.

Le comité voudrait que le matériel soit modernisé. En matière de programmes d'aide à la main-d'œuvre, le comité:

... presse le gouvernement et VIA de veiller à ce que tous les employés soient traités avec équité et compassion.

Sur la réduction du déficit, il dit:

Il existe des preuves convaincantes selon lesquelles le gouvernement ne réussira pas à réduire le déficit autant qu'il l'avait prévu.